



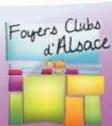
AUTOMNE 2024 **ROUFFACH-GUEBERSCHWIHR**







Une idée de l'Animation!



COMMUNAUTE DE COMMUNES ys de Rouffach, Vignobles et Châte:

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org/www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Cloture des inscriptions le 11 octobre 2024

Accueil de Rouffach du 21 au 25 octobre 7h45-18h30

03.89.22.39.33

10 rue du stade ROUFFACH clsh.rouffach@mouvement-rural.org

Accueil de Gueberschwihr du 28 au 31 octobre :

7h45-18h15

03.89.27.17.05
28, rue du tilleul - GUEBERSCHWIHR clsh.gueberschwihr@mouvement-rural.org

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à retirer et à déposer complété à l'accueil périscolaire de Gueberschwihr ou de Rouffach.

Les frais d'inscription sont à régler en totalité au moment de l'inscription. Venir muni de l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) et du carnet de santé de l'enfant.

Nous accueillons les enfants dès leur inscription à l'école.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

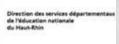
ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace 4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc 68.org

NOS PARTENAIRES









JEUX DE COOPÉRATIONS,

JEUX SPORTIFS, ATELIER

CUISINE, BALADE DANS

ROUFFACH



BRICOLAGE DE D'HALLOWEEN, POTIONS ET COMPAGNIES,....



"SPECTACLE DE MAGIE ET BOOM DES PETITS SORCIERS"

"GRANDE CHASSE AUX FANTÔMES!







TARIFS

(Prix par semaine)

M = Revenu mensuel moyen des parents déterminé sur la base du revenu fiscal de référence n-1 / 12.

-	TABLE	TABLES	TABLE A
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3
Famille 1 enfant	M <2300€	2300€ < M >	M > 3000 €
		3000€	
Famille 2 enfants	M < 2700€	2700€ < M <	M > 3400€
		3400€	
Famille 3 enfants et	M < 3800€	3800€ < M <	M > 4400€
plus		4400€	
Communes CC	102.80€	108.50€	114.25€
PAROVIC – 5 jours			
Communes CC	82.24€	86.80€	91.40€
PAROVIC – 4 jours			
Communes hors CC	123.35€	130.20€	137.10€
PAROVIC – 5 jours			
Communes hors CC	98.68€	104.16€	109.68€
PAROVIC – 4 jours			

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11.- € par enfant est à rajouter pour l'année 2024/2025

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

- -Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- -Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs, dans ce cas, rien ne sera facturé.
- -En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf :
- -En cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde

(les

repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

Clôture des inscriptions le 11 octobre 2024



Signature

Fiche d'Inscription

Je soussigné(e) responsable légal Parent 1 Parent 2 Tuteur
Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal :
Tél. domicile :
Adresse mail :
Profession Parent 1 : Employeur :
Profession Parent 2 :
Inscrit mon Enfant
Nom: Prénom:
Né(e) le : Lieu de naissance :
Département ou pays :
A L'Accueil de Loisirs 2024
Date: duau
du
du
Montant Revenu Fiscal de Référence :
Nombre d'Enfants à charge :
Nombre de parts :
Règlement 77 🗆 72 🗅 77 🗆
☐ Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion
☐ Je ne suis pas adhèrent et ajoute 11 € par enfant au montant total
Je verse la totalité des frais de centre □ par chèque N°
Je joins une prise en charge (Bon CAF, chêque ANCV, Aide comité d'entreprise) de
Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.
Fait àle



Je soussigne(e) responsable legal 🛮 Parent 🛨 🗀 Parent 🗸 🗀 Tuteur
Nom et prénom
Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes Ex. : Sécurité Sociale + MSA)
N° de S.S./MSA ou Autre
Autorise mon enfant
Nom et prénom
☐ A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre ☐ OUI ☐ NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC
Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :
Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :
Fait à le
Signature



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

cerfa

N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT NOM :		17 17	
PRÉNOM:			
DATE DE NAIS	SANCE :_		
GARÇON □	FILLE		

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui □ non □

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

RUBÉOLE oui non	VARICELLE oui non	ANGINE oui non	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ oui non	SCARLATINE Oui non
COQUELUCHE	OTITE Out Don	ROUGEOLE	OREILLONS	
,	원인 [[일반대] [[]] [[]] [[]] [[]]	non AUTF	-	oui □ non □

			_
			_
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SO	ON LIT ? NON	OCCASIONNELLEMENT OUI	
S'IL S'AGIT DUNE FILLE ES	ST-ELLE RÉGLÉE ? NON	OUI	
5 - RESPONSABLE DE	L'ENFANT		
NOM	ACCOMMENSOR MESSAGAS TO PERS	PRÉNOM	
ADRESSE (PENDANT LE SÉJO	OUR		_
Niveráres de tálánhana :			
Mère : domicile :	portable :	travail :	
Mère : domicile : Père : domicile : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TF Je soussigné(e),	Endoconscribations of record CAD (454-464); 5	travail : responsable légal de l'enfant , décl	
Mère : domicile :	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo	travail :	
Mère : domicile :	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à	travail : responsable légal de l'enfant , décli nsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de	
Père : domicile : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TE Je soussigné(e), exacts les renseignements porté toutes mesures (traitement méd	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à	travail : responsable légal de l'enfant , décli nsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de	
Mère : domicile :	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à Signature :	travail : responsable légal de l'enfant , décli nsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de faire sortir mon enfant de l'hôpital après une	
Mère : domicile :	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à Signature :	travail : responsable légal de l'enfant , déclinsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de faire sortir mon enfant de l'hôpital après une	
Mère : domicile : Père : domicile : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TE Je soussigné(e), exacts les renseignements porté toutes mesures (traitement méd l'enfant. J'autorise également, si hospitalisation. N° de sécurité sociale : Date : A REMPLIR PAR COORDONNÉES DE L'O	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à Signature :	travail : responsable légal de l'enfant , déclinsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de faire sortir mon enfant de l'hôpital après une	
Mère : domicile : Père : domicile : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TE Je soussigné(e), exacts les renseignements porte toutes mesures (traitement méd l'enfant. J'autorise également, si hospitalisation. N° de sécurité sociale : Date : A REMPLIR PAR	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à Signature :	travail : responsable légal de l'enfant , déclinsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de faire sortir mon enfant de l'hôpital après une	
Mère : domicile : Père : domicile : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TE Je soussigné(e), exacts les renseignements porté toutes mesures (traitement méd l'enfant. J'autorise également, si hospitalisation. N° de sécurité sociale : Date : A REMPLIR PAR COORDONNÉES DE L'O	portable : RAITANT (FACULTATIF) és sur cette fiche et autorise le respo lical, hospitalisation, intervention chin i nécessaire, le directeur du séjour à Signature :	travail : responsable légal de l'enfant , déclinsable du séjour à prendre, le cas échéant, urgicale) rendues nécessaires par l'état de faire sortir mon enfant de l'hôpital après une	

ÉDUCATIVE VOLONTÉ UNE **AFFIRMÉE**

La Fédération des Foyers Clubs considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale. la volonté de la

Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son

autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des

enfants et des jeunes, favorisera

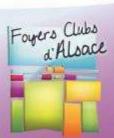
Une idée de l'Animation ! l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU **D'AVENTURE**

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org/www.fdfc68.org